

31 janvier 2008

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

BIC
(Eurolist)

Par courrier du 30 janvier 2008, la société Silchester International Investors Limited (Time&Life Building, 1 Bruton Street, 5th Floor, London W1J 6TL, Royaume-Uni), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion sous mandat, a déclaré avoir franchi en hausse, le 10 janvier 2008, le seuil de 10% des droits de vote de la société BIC et détenir, pour le compte desdits fonds, 6 692 195 actions représentant 10 245 396 droits de vote, soit 13,55% du capital et 13,27% des droits de vote de cette société (1).

Ce franchissement de seuil résulte de l'acquisition de droits de vote double.

(1) Sur la base d'un capital composé de 49 377 399 actions représentant 77 235 358 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.